

RESOLUTION

des élus libéraux, de députés radicaux, de députés DC et de députés socialistes, par le député Pierre-Christian de Roten, concernant: un prix réglementé du livre en Suisse (07.06.2004) 3.281

La culture n'est pas seulement un bien, elle est un besoin universel; le livre en est le représentant le plus populaire: il est la mémoire de notre société et le messenger de notre connaissance.

Le livre ne se sent jamais aussi bien que dans son écrin: la librairie; celle-ci est le meilleur garant de sa santé et de sa survie. Elle permet au lecteur de faire son choix, guidé par les conseils éclairés du libraire.

Aujourd'hui l'avenir des librairies est menacé. En effet, les grandes surfaces débarquent et cassent les prix. De plus en plus de petites librairies disparaissent. Il est temps de réagir avant que les grandes surfaces, uniques survivantes, fixent à leur guise le prix de ce qui sera devenu un simple fast-food intellectuel: le livre.

La Suisse est au carrefour de trois grandes cultures, la française, l'allemande et l'italienne. La France, l'Allemagne et l'Autriche pratiquent déjà la politique du prix unique; la position du Parlement européen est de soutenir la politique d'un prix fixé du livre à l'échelle européenne. Il est temps que la Suisse agisse.

Par cette résolution, nous demandons au Parlement d'adapter la loi fédérale pour garantir à l'ensemble de notre pays l'application des accords inter-professionnels sur le prix réglementé du livre. Il y va de la survie du livre, de la qualité de celui-ci ainsi que de la survie des librairies.

Sion, le 7 juin 2004

Elus libéraux,
de députés radicaux,
de députés DC et
de députés socialistes, par
Pierre-Christian de Roten, député